

M. Jeanpert fait à la Société la communication suivante :

QUELQUES LOCALITÉS DE MOUSSES DES ENVIRONS DE PARIS ET UNE HÉPATIQUE NOUVELLE POUR CETTE RÉGION; par **M. Ed. JEANPERT.**

*Eucladium verticillatum.* — Parc de Fontainebleau; la Roche Guyon (stérile).

*Seligeria calcarea.* — Carrière de craie à Valvins, près de Fontainebleau.

*Dicranum flagellare.* — Troncs pourris de Châtaigniers : bois de Verrières, versant de l'Abbaye aux Bois et à Clamart, près de la porte de Clamart.

*Fissidens pusillus.* — Sur les pierres d'un ravin dans le bois de Meudon, près de l'ancien pavillon de Triveau.

*Fissidens incurvus.* — Dans les haies, en montant à Andilly.

*Leptotrichum pallidum.* — Forêt de Montmorency, vers Bouffémont; vallée de l'Yvette, près les Layes.

*Barbula inclinata.* — Forêt de Fontainebleau, au Grand-Mont-Chauvet, sentiers rocaillieux (fructifié).

*Grimmia crinita.* — Vieux murs de l'ancienne abbaye de Barbeaux, près Melun, et à Nemours.

*Orthotrichum obtusifolium.* — Arbres des avenues à Meudon (stérile).

*Encalypta streptocarpa.* — Follainville, près Mantes; ancien parc de Marly (stérile); fertile à Coye, près Chantilly, le long du viaduc.

*Mnium rostratum.* — Chaville; Port-Villez; parc de Fontainebleau.

*Mnium cuspidatum.* — Ancien étang du Tronchet, à Meudon; forêt de Fontainebleau, au Grand-Mont-Chauvet, près du poste forestier.

*Mnium stellare.* — Port-Villez; dans un ravin (stérile).

*Mnium punctatum.* — Forêt de Marly; Port-Villez.

*Pterogonium ornithopodioides.* — Bois de Vincennes (spontané?).

*Thuidium recognitum.* — Forêt de Fontainebleau (fleurs mâles); entre Brunoy et la forêt de Sénart; bois de Boulogne, fossés des fortifications au Point-du-Jour; entre Boissy et Villecresnes, à un carrefour en face le château de Gros-Bois (fleurs femelles). — Stérile.

*Camptothecium nitens.* — Sauteuil, près Marines.

*Brachythecium populeum.* — Bois de Vincennes; forêts de Marly et de Villers-Cotterets.

*Eurhynchium striatulum.* — Sur les pierres à Port-Villez (fleurs mâles). — Stérile.

*Rhynchostegium curvisetum.* — Parc de Trianon, sur les pierres avec *R. tenellum.*

*Rhynchostegium tenellum.* — Parc de Trianon.

*Rhynchostegium confertum*. — Bois de Vincennes et de Boulogne, sur les pierres; à Clamart, sur de vieilles souches.

*Rhynchostegium megapolitanum*. — Parc de Trianon.

*Amblystegium irriguum*. — Rochers inondés, Vaux-de-Cernay (stérile).

*Hypnum Sommerfeli*. — Coye, près Chantilly, le long du viaduc.

*Hypnum polygamum*. — Mare Robert, à Montfort-l'Amaury (récolté avec M<sup>lle</sup> M. Belèze).

*Hypnum Sendtneri*. — La Genevraye, près Moret, le long du canal du Lang (stérile).

*Hypnum scorpioides*. — Marais d'Arronville (Seine-et-Oise). — Stérile.

*Hypnum giganteum*. — Ruisseaux à Thiers, près Senlis (fleurs femelles). — Stérile.

*Sphagnum squarrosum*. — Bois de Verrières.

*Riccia Huebeneriana*. — Sur la vase desséchée, aux bords de l'étang de Villebon, bois de Meudon. — Cette espèce n'avait pas encore été indiquée aux environs de Paris.

M. Bonnier fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LA PRESSION TRANSMISE A TRAVERS LES TIGES;  
par M. Gaston BONNIER.

On sait que, si l'on mesure la pression en un point quelconque à l'intérieur d'un arbre ou d'une plante herbacée, on observe toujours une différence entre cette pression et la pression atmosphérique, mais cette différence peut être due à des causes très diverses. Comme la manière dont les pressions se transmettent à travers les tissus de nature variée influe beaucoup sur la valeur de la pression absolue que l'on mesure, il m'a paru nécessaire d'entreprendre, par plusieurs méthodes différentes, des recherches relatives à cette transmission. A cet effet, j'ai étudié la manière dont la pression se transmet à travers les plantes, soit en augmentant ou en diminuant la pression autour de toute la plante, soit en faisant varier la pression en un point donné, soit en sectionnant la plante sous l'eau ou dans l'air, soit enfin en diminuant la pression sur la section d'une plante ou d'un organe qui vient d'être coupé.

La pression a été mesurée, suivant les cas, au moyen de manomètres à air libre ou de manomètres à air clos; dans la plupart des expériences, ces manomètres avaient été insérés dans les tissus depuis longtemps (trois mois à deux ans) et avaient indiqué sans discontinuité la variation régulière. De plus, ces manomètres étaient non seulement lutés par du vernis à la glu marine, mais, ce qui vaut mieux encore, par les tissus de cicatrisation de la plante.